

Réseau
Île-de-France
Santé
Environnement



Réseau ÎSÉE

LA SANTÉ ENVIRONNEMENT, UNE OPPORTUNITÉ POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

LIVRE BLANC

Novembre 2023

Directrice de publication

Nathalie Beltzer

Coordination

Andréa Loupy,
Célia Colombier

Rédaction

Andréa Loupy, Célia Colombier, Pascale Delille, Jean-François Demize,
Marc Descaves, Véronique Garnier, Lois Giraud, Jérôme Langrand,
Emilie Lecygne, Tania Pacheff, Mireille Peyronnet, Jean-Marc Rame,
Margaux Rehel, Florence Riou, Youcef Shahali, Younes Telali

Maquette mise en page

Christine Canet

@ Image de couverture : Gennaro Leonardi de Pixabay

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le livre blanc sur l'opportunité de la santé environnement pour les professionnels de santé a vocation à aider et à appuyer les professionnels de santé et les décideurs à déployer des actions en santé environnement. Le livre blanc synthétise les enjeux et formule des recommandations pratiques pour chaque thématique abordée :

1. La formation initiale et continue

Afin de réduire l'exposition des patients, il est nécessaire de développer la santé environnement dans la formation initiale et la formation continue des professionnels de santé. Pour que la santé environnement soit porteuse d'évolutions des pratiques professionnelles, les connaissances doivent être intégrées dans la formation initiale et continue, de manière harmonisée, coconstruites et associées aux enjeux de transition écologique.

2. La prise en charge des patients

La prise en charge transversale des patients en santé environnement vise à développer une synergie, entre les acteurs de la prévention et de la prise en charge clinique et thérapeutique, pour mettre au service des patients la complémentarité de leurs compétences professionnelles. Pour ce faire, il convient d'encourager la mise en réseau des acteurs de la prévention et de la prise en charge, notamment avec la création d'une organisation régionale d'appui à la gestion de situations d'exposition. Aussi, il serait pertinent de miser sur l'expérimentation de dispositifs de prise en charge et l'échange ainsi que sur la valorisation de retours d'expérience afin d'étudier leur reproductibilité.

3. La recherche interventionnelle

Pour améliorer l'intervention en santé publique et donner aux professionnels de santé les moyens d'agir en santé environnement, il est nécessaire de permettre aux soignants d'expérimenter des solutions dans leurs pratiques professionnelles, au moyen d'une démarche innovante et collective mobilisant l'ensemble des acteurs. La recherche et la formation doivent dialoguer afin de s'apporter des bénéfices mutuels et complémentaires pour améliorer l'intervention en santé publique. Également, le développement de la

médiation scientifique autour des avancées en santé, peut permettre l'appréhension de ces enjeux par le grand public et les patients.

4. La promotion d'une alimentation saine

Il s'agit de prévenir les expositions et promouvoir une alimentation de qualité en incluant tous les acteurs de la chaîne alimentaire, en particulier les professionnels de la santé humaine et animale : vétérinaires, diététiciens nutritionnistes, allergologues, etc. Les politiques publiques adressant les enjeux de santé humaine doivent davantage inclure les professions vétérinaires et évoluer vers plus de cohésion et de transparence. Cette transversalité et la pluridisciplinarité doivent être pratiquées dans l'évaluation des systèmes de production pour améliorer la durabilité, la rentabilité et la qualité de la production. Pour développer une alimentation de qualité, les différents acteurs de la chaîne alimentaire ainsi que les acteurs de la prévention alimentaire doivent être formés aux effets de l'alimentation sur la santé en lien avec l'environnement. Il convient également d'agir collégialement pour diminuer la précarité alimentaire des publics sensibles et vulnérables, tels que les étudiants.

5. La qualité de vie au travail et l'attractivité soignante

En outre, faciliter les changements de pratiques professionnelles contribue au développement d'un environnement de travail visant à accroître le bien-être des soignants. Pour ce faire, il faut encourager leur implication volontaire dans des projets de santé environnement et en faire des occasions de partage et de solidarité, entre soignants et patients et entre professionnels de différents services.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1

Développer une formation initiale et continue adaptée

à la pratique professionnelle 10

1. Enseigner conjointement la santé environnement et la transition écologique pour une évolution de la pratique professionnelle 11
2. Co-construire la formation initiale et continue afin de répondre au mieux aux enjeux et aux besoins des professionnels de santé 12
3. Mutualiser les ressources pédagogiques pour faciliter l'accès à la formation en santé environnement 13
4. Harmoniser les connaissances en santé environnement, au moyen d'un référentiel de compétences, dans la formation initiale 14
5. Développer la santé environnement au sein du service sanitaire pour les étudiants en santé (SSES) 15
6. Proposer des formations innovantes dans les dispositifs de formation continue reconnus à l'attention des professionnels de santé 16
7. Inscrire l'objectif de formation des professionnels de santé dans d'autres plans 17
8. Ancrer la formation dans une démarche itérative 17
9. Prévoir des financements pérennes 17

PARTIE 2

Agir pour la prévention et la prise en charge transversale

de la santé environnement 18

1. Créer une organisation régionale d'appui à la gestion de situations d'exposition 19
2. Valoriser les dynamiques collaboratives et expérimenter des dispositifs de prise en charge innovants 20
3. Partager les retours d'expériences et échanger sur la reproductibilité des expérimentations 21
4. Associer santé environnement et santé communautaire 22
5. Adopter une démarche globale pour sa structure de santé 23

PARTIE 3

S'appuyer sur la recherche interventionnelle en santé publique 24

1. Co-construire les solutions avec l'ensemble des acteurs 25
2. S'appuyer sur le design thinking 26
3. Favoriser une dynamique circulaire entre la recherche et la formation 27
4. Développer la médiation scientifique 27

PARTIE 4

Considérer l'alimentation comme un outil de promotion de la santé humaine et animale en agissant de la fourche à la fourchette 28

1. Associer davantage les professions vétérinaires dans la construction et la mise en œuvre des politiques publiques adressant les enjeux de santé humaine 29
2. Accompagner la transition des systèmes d'élevage 30
3. Développer la formation autour des enjeux d'alimentation 31
4. Appliquer et faire évoluer la réglementation vers plus de cohérence et de transparence 32
5. Agir sur la précarité alimentaire et faire de la population estudiantine une priorité 33

PARTIE 5

S'investir dans la santé environnement pour développer la qualité de vie au travail et l'attractivité soignante 34

1. Développer les projets en santé environnement à l'initiative du personnel soignant dans les établissements sanitaires et médico-sociaux 35
2. Faire de ces projets des occasions de partage entre soignants et patients et entre professionnels de différents services 35

ANNEXE

Notions 36

Professions de santé 37

INTRODUCTION

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

(Organisation Mondiale de la Santé, 1946)

L'état de santé d'un individu dépend très largement de son mode de vie et de paramètres qui le conditionnent notamment environnementaux. Quatre cent ans avant Jésus-Christ, le père de la médecine, Hippocrate, dans son traité des « Airs, des eaux, et des lieux », attestait déjà des interactions entre santé et milieu de vie. La préoccupation des effets de l'environnement sur la santé ne date pas d'aujourd'hui et connaît des évolutions à travers le temps, en particulier ces derniers siècles.

Aussi, William Dab distingue trois périodes successives dans l'histoire récente : l'ère de la prévoyance (XIX^e), l'ère de la prévention (XX^e) et l'ère de la précaution (XXI^e). Au XIX^e siècle, l'homme ne sachant pas prévenir les risques,

répare les dégâts causés, c'est à cette époque que naît le courant hygiéniste. Le XX^e siècle marque quant à lui une rupture avec l'arrivée des progrès techniques, la médecine remporte de grands succès notamment grâce au développement du vaccin. Puis, face à l'émergence de nouveaux risques sanitaires liés aux changements environnementaux globaux engendrés par les modes de consommation et de production et une incertitude croissante sur l'avenir, les prémices du XXI^e siècle annoncent le début de l'ère de la précaution et la nécessité d'adopter une double stratégie d'atténuation et d'adaptation à la hauteur de l'urgence écologique et socio-sanitaire.

Le paramétrage français de la santé environnementale

L'expression « santé environnementale » (environmental health)¹ apparaît en 1994 à l'occasion de la déclaration d'Helsinki de l'OMS. Elle comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Alors que la définition de l'OMS englobe l'ensemble des facteurs exogènes, la France retient une acception plus restrictive de l'environnement pour ses politiques publiques de santé environnementale. Cette décision est justifiée par la Commission d'orientation du plan national santé environnement dans un rapport en février 2004. Elle a considéré qu'en raison de l'existence de plans de santé publique spécifiques sur les risques relevant majoritairement de comportements individuels, le champ d'action du plan national santé environnement se réduirait aux effets sanitaires des expositions dans la vie privée et/ou professionnelle et de la pollution des milieux (air, eau, sol).

Quant à la forme, le terme « santé environnement » s'est substitué à celui de « santé environnementale »¹ en matière d'action publique. On parle de « plan national santé environnement » (PNSE) et « plan régional santé environnement » (PRSE). Bien qu'aucun document n'explique clairement la transition entre ces deux terminologies, quelques ressources recensent un certain nombre de critiques à l'égard du néologisme « santé environnementale ». Pour William Dab, la santé environnementale « renverrait plus à la santé

de l'environnement qu'au rôle de l'environnement sur la santé » (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), 1996). Des acteurs profanes interrogés dans le cadre du travail de recherche de Caroline Lemerrier, autrice du mémoire « La santé environnement : concept, enjeux et appropriation par les acteurs » (2013) entendent la santé environnementale comme la santé de l'environnement et pointent une dénomination qui porterait donc à confusion. Ce malentendu existe aussi parmi les professionnels de santé. C'est la raison pour laquelle, nous faisons le choix dans ce livre blanc d'employer le terme « santé environnement » plutôt que « santé environnementale ». Le fait est que d'accoler ces deux substantifs les met au même niveau quand « santé environnementale » relègue l'environnement en seconde place et offre une vision plus anthropocentrée.

Or, depuis la pandémie de COVID-19, les liens étroits entre santé de l'homme, de l'animal et fonctionnement des écosystèmes ont été réaffirmés et le mot d'ordre « une seule santé » ou « one health » popularisé. Jusqu'alors conscrit à la prévention de la diffusion des maladies infectieuses principalement zoonotiques au niveau international, « une seule santé » invite aujourd'hui à adopter une approche intégrée en reconnaissant l'interdépendance entre la santé humaine, animale et le fonctionnement des socio-écosystèmes et plaide pour une nouvelle action publique². Aussi, le PNSE⁴ intitulé « Un environnement, une santé » et le prochain PRSE⁴

1. Elle est à distinguer des concepts de développement durable, responsabilité sociale des entreprises ou transition écologique. Voir les définitions en annexe.

2. Il existe des concepts à la sémantique proche : global health, eco-health, planetary health, etc. . Voir les définitions en annexe.

francilien rompent avec l'approche anthropocentrée et associent de nouveaux acteurs issus de l'écologie scientifique ou encore de la médecine vétérinaire afin d'élaborer des actions convergentes. « Pour que le concept de santé environnementale devienne opérationnel, il est

nécessaire de créer les conditions d'un rapprochement des spécialités et des pratiques » écrit William Dab dans son ouvrage Santé et Environnement. C'est là l'ambition du réseau ÎSÉE.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le champ de la santé environnement est particulièrement large : il existe une grande variété de milieux, d'écosystèmes, de pollutions, de pressions anthropiques, de personnes exposées et d'acteurs concernés. Les expositions environnementales et les différentiels de vulnérabilité participent fortement aux inégalités territoriales de santé, particulièrement préoccupantes en Île-de-France. Elles se traduisent notamment par des pathologies environnementales que les professionnels doivent prendre en charge en bout de chaîne. La mise en place de tout un panel d'actions de surveillance, d'évaluation, de gestion des risques sanitaires, de recherche et d'expérimentations pour mieux connaître les expositions est nécessaire, de même qu'une amélioration de la réglementation en la matière.

La transition de notre système de santé - aujourd'hui centré autour du curatif (cure) vers un modèle plus préventif (care) est plus que jamais attendue. Aussi, outre les acteurs traditionnels de la prévention émanant de la société civile, les professionnels de santé ont un rôle à jouer dans la prévention et la promotion de la santé. Interlocuteurs privilégiés et légitimes des populations, les professionnels de santé peuvent relayer des messages de prévention adaptés à leur patientèle. L'enjeu info-communicationnel est crucial pour l'appropriation/intégration des savoirs par les soignants et pour la transmission vers leur patientèle. Qu'ils s'agissent des professionnels du médical (médecins, odontologistes, chirurgiens-dentistes et sages-femmes), de la pharmacie et de la physique médicale (pharmaciens d'officine et hospitaliers et physiciens médicaux) et des professions d'auxiliaires médicaux (aides-soignants, infirmiers, auxiliaires de puériculture, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, diététiciens, etc.) ou encore des vétérinaires, tous disposent de leviers pour développer des projets de santé publique orientés vers la santé environnement. Cependant, la complexité des problématiques ne favorise pas leur appréhension dans la pratique.

Aussi, le réseau Île-de-France Santé Environnement (ÎSÉE), piloté par l'Observatoire régional de santé (ORS), qui rassemble les acteurs de la santé et de l'environnement sur le territoire, s'est intéressé de près au rôle des professionnels de santé en matière de

santé environnement. Plusieurs travaux ont été menés depuis sa naissance en 2019 dans le but de donner aux professionnels de santé le pouvoir d'agir.

D'une part, le réseau a élaboré des outils : un guide à l'attention des médecins sur la qualité de l'air intérieur, un répertoire des formations à destination des professionnels de santé et de la petite enfance et trois sélections de ressources sur la qualité de l'air intérieur, l'approche « une seule santé » et le saturnisme infantile.

D'autre part, consulté par l'État et la Région, le réseau joue un rôle d'aide à la décision locale. Il a imaginé une stratégie pour déployer la formation des professionnels de santé à l'échelle régionale à partir des résultats d'une enquête interne et créé des fiches-actions pour le prochain PRSE dont l'une a pour ambition la formalisation de contrats locaux de santé (CLS) et communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) « Une seule santé ».

En novembre 2022, un groupe de membres du réseau en partenariat avec le groupe de travail santé environnement de l'AP-HP et le laboratoire Dispositif d'informations et de communication à l'ère du numérique (DICEN-IDF) du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) a organisé un colloque intitulé « La santé environnementale, une opportunité pour les professionnels de santé ». Cette journée d'échange a permis à des professionnels de la santé humaine et vétérinaire, en exercice et en formation, ainsi qu'à d'autres acteurs concernés notamment des chercheurs, de présenter des expérimentations en cours, échanger sur les freins et les leviers à la saisie des enjeux de santé environnement par les professionnels de santé. Cinq dimensions ont été étudiées :

- La formation initiale et continue
- La prise en charge des patients
- La recherche interventionnelle
- La promotion d'une alimentation saine
- La qualité de vie au travail et l'attractivité soignante

Ce livre blanc rend compte des enseignements tirés du colloque, ainsi que des idées émises lors de l'atelier

collaboratif Plan Health Faire, organisé par l'OMEDIT IDF¹ et le réseau ÎSEE². Il avait pour but de faire découvrir l'outil de sensibilisation, qu'est l'atelier Plan Health Faire, aux participants et d'échanger sur la poursuite des actions du réseau dans le champ de la mobilisation des professionnels de santé sur le territoire. Le livre blanc synthétise les leviers d'actions concrets pour les professionnels de santé impliqués dans une démarche de réduction des expositions environnementales et de promotion d'un environnement favorable à la santé de leurs patients. L'objectif est de faire un point d'étape huit mois après le colloque : quels constats ont été réalisés ? quelles réponses ont été apportées ? que préconise le réseau Îsée pour approfondir la démarche ? sur quels exemples s'appuyer ?

Ce livre blanc a vocation à aider et appuyer, tant les professionnels de santé que les décideurs, dans le déploiement d'actions en santé environnement. Sa structure reprend celle du colloque, chaque session fait l'objet d'une série de propositions

1. Observatoire des médicaments, des dispositifs médicaux et de l'innovation thérapeutique d'Île-de-France

2. Annexe : restitution des idées émises lors des groupes de travail sur les perspectives d'amélioration des actions du réseau ÎSEE

PARTIE 1

DÉVELOPPER UNE FORMATION INITIALE ET CONTINUE ADAPTÉE À LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Objectif : réduire l'exposition des patients en ciblant en priorité les populations les plus vulnérables

CONSTAT GÉNÉRAL

Les besoins et les interrogations - tant des professionnels que des citoyens - en matière de santé environnement se heurtent au manque de connaissances et de formation. Par ailleurs, se pose la question de l'intérêt de la prise en compte des enjeux de santé environnement dans les pratiques de soins pour des professionnels déjà surchargés.

PROPOSITIONS

1. Enseigner conjointement la santé environnement et la transition écologique pour une évolution de la pratique professionnelle
2. Co-construire la formation initiale et continue afin de répondre au mieux aux enjeux et aux besoins des professionnels de santé
3. Mutualiser les ressources pédagogiques pour faciliter l'accès à la formation en santé environnement
4. Harmoniser les connaissances en santé environnement, au moyen d'un référentiel de compétences, dans la formation initiale
5. Développer la santé environnement au sein du service sanitaire pour les étudiants en santé (SSES)
6. Proposer des formations innovantes dans les dispositifs de formation continue reconnues des professionnels de santé
7. Inscrire l'objectif de formation des professionnels de santé dans d'autres plans
8. Ancrer la formation dans une démarche itérative
9. Prévoir des financements pérennes

1. ENSEIGNER CONJOINTEMENT LA SANTÉ ENVIRONNEMENT ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR UNE ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Enjeux

La formation du citoyen au sens large doit permettre de saisir les enjeux posés par la transition écologique de nos sociétés et ce, dès le plus jeune âge. Plus tard, il est essentiel que celui-ci ait une idée précise des problématiques et défis relatifs à son secteur professionnel et puisse identifier les leviers d'action dans sa pratique pour évoluer collectivement vers un modèle durable et résilient.

Concernant le secteur sanitaire et social, il s'agit principalement de comprendre les impacts des pratiques de soin sur l'environnement et, a fortiori, sur les êtres vivants dans le but de maîtriser les risques et engager la transition écologique du système de santé. C'est l'enjeu du module national pédagogique de « Médecine et santé environnement » produit par la Conférence des Doyens des Facultés de Médecine de France.

Toutefois, il ne faut pas confondre santé environnement et transition écologique du système de santé car l'un ne saurait se substituer à l'autre. Le professionnel de santé, au contact direct des populations fragiles, est de plus en plus confronté à des pathologies liées à l'environnement. Aussi, l'enseignement de la santé environnement – c'est-à-dire l'apprentissage des effets de l'environnement sur la santé – est indispensable pour appréhender la prise en charge globale de son patient. Il existe en effet plusieurs enjeux liés à la formation de la santé environnement. Il est nécessaire d'enseigner un socle de connaissances générales mais également de donner des outils en termes de prise en charge médicale et de diagnostic. Les connaissances apportées aux professionnels de santé doivent leur permettre de participer à la réduction de l'exposition de leurs patients.

RECOMMANDATIONS

Associer santé environnement et transition écologique dans la formation initiale.

Outiller les professionnels de santé dans leur quotidien pour répondre aux enjeux sanitaires croissants liés à l'environnement et améliorer la prise en charge des patients.

2. CO-CONSTRUIRE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX AUX ENJEUX ET AUX BESOINS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Enjeux

Qu'elle soit initiale ou continue, la pertinence de la formation en santé environnement - dont les thématiques sont particulièrement vastes et complexes - et son adaptation aux enjeux du terrain sont primordiales. Aussi, élaborer la formation au moyen d'une stratégie ascendante, en partant de l'expertise des acteurs de terrain, permet d'identifier les besoins et les contraintes des soignants et ainsi mieux répondre aux problématiques rencontrées.

RECOMMANDATIONS

Concier les acteurs de la santé et de la santé environnement : les professionnels de santé en exercice, les étudiants, les acteurs institutionnels, les doyens de facultés de médecine, de pharmacie et d'odontologie, les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), les unions régionales des professionnels de santé (URPS), les syndicats. (liste non exhaustive)

Donner aux professionnels de santé des outils et des ressources pratiques pour pouvoir les transmettre aux patients, comme le guide la qualité de l'air intérieur du réseau ISEE.

Pour aller plus loin :

- Réseau Îsée. *Pathologies respiratoires et qualité de l'air intérieur. Guide de consultation à l'attention des médecins sur la qualité de l'air intérieur.* Disponible en ligne : <https://www.ors-idf.org/isee/actions/guide-qai/>

Pour la formation initiale

Favoriser la mise en réseau des acteurs utiles à la formation en santé environnement. Plusieurs propositions sont envisageables :

→Créer un réseau transdisciplinaire d'enseignants universitaires « Santé Environnement » de Médecine de France (volonté exprimée lors de la cérémonie de lancement du module national Médecine et Santé Environnementale, le 1^{er} février 2023)¹.

→Etudier la création d'un Conseil national des universités (CNU) pluridisciplinaire².

→Créer une chaire en santé environnement. Il s'agit d'un outil de promotion d'une discipline ou d'un savoir émergent, se voulant être une interface entre le milieu universitaire et le monde socio-économique).

→Constituer un groupe pilote pluriprofessionnel régional composé d'administrateurs, intervenants, enseignants, chercheurs, etc. Il s'appuierait par exemple sur le réseau ÎSÉE, les universités, l'agence régionale de santé, des institutions comme l'Observatoire du médicament et des dispositifs d'innovations thérapeutiques (OMEDIT) et des représentants du territoire pour émettre des propositions stratégiques sur les orientations de formation et sensibiliser au plus tôt les étudiants.

1. Conférence des doyens de médecine. Lancement du module pédagogique de santé environnementale en ligne]. Disponible <https://conference-desdoyensdemedecine.org/lancement-du-module-pedagogique-de-medecine-et-sante-environnementale/>

2. La mise en place d'un CNU consiste à reconnaître une discipline, sur le plan de la formation et de la recherche, au niveau universitaire.

3. MUTUALISER LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES POUR FACILITER L'ACCÈS À LA FORMATION EN SANTÉ ENVIRONNEMENT

Enjeux

De plus en plus nombreuses, riches et diverses, les ressources pédagogiques pour la formation peuvent s'avérer complexes à appréhender. Tant pour les porteurs de formation que pour les professionnels désireux de se former, il existe un manque de visibilité sur l'offre de formation en santé environnement. Cela peut nuire au développement de la formation, avec des ressources en doublon, une multitude de thématiques, de modalités pédagogiques, de formateurs ou encore de niveaux de certification. Ainsi, il est important d'engager une dynamique afin de mutualiser les ressources et faciliter l'accès à la formation. C'est dans cette perspective que le PRSE 4 francilien porte le projet de l'élaboration d'un centre de ressources régional en santé environnement.

Pour aller plus loin :

- Répertoire de formations en santé environnement pour les professionnels de santé et de la petite enfance, élaboré par le réseau ÎSÉE (accessible en ligne ou format papier)
- Il existe des plateformes numériques qui hébergent des cours d'enseignement diffusés sur internet (appelés couramment MOOC) sur l'environnement et la santé : FUN (plateforme qui couvre un large spectre de disciplines), Pédagogie numérique en santé (PNS) et UNESS (toutes deux spécialisées en santé).

RECOMMANDATIONS

S'appuyer sur des supports numériques, des outils, des plateformes autour de la formation.

Valoriser les ressources francophones en santé environnement belges et québécoises et s'intéresser aux initiatives à l'international.

4. HARMONISER LES CONNAISSANCES EN SANTÉ ENVIRONNEMENT, AU MOYEN D'UN RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES, DANS LA FORMATION INITIALE

Enjeux

L'intégration de la santé environnement dans la formation initiale, souffre d'un retard par rapport à la formation continue. Il est nécessaire d'accélérer cette dynamique. Néanmoins, la formation en filières santé est déjà particulièrement chargée et la structure des enseignements s'avère difficile à modifier du fait des nombreux modules obligatoires. L'inclusion des thématiques de santé environnement dans la formation initiale ne doit pas alourdir la charge de travail des étudiants. Cette inclusion peut se faire par plusieurs biais : créer un nouveau module en santé environnement, facultatif ou obligatoire, ou bien intégrer les enjeux de santé environnement dans les enseignements obligatoires. Si elle ne constitue qu'un simple enseignement optionnel, le risque est que la santé environnement reste à la marge dans la formation initiale mais le rendre obligatoire risque de surcharger les étudiants. Au contraire, égrainer les enjeux de santé environnement dans les enseignements obligatoires permettrait d'ancrer ces thématiques dans le corps de la formation ; cependant, cette intégration nécessite un important travail de refonte des modules d'enseignement actuels.

L'utilisation d'un référentiel de compétences pour structurer la formation en santé environnement viserait à identifier les objectifs et les compétences attendues (plus ou moins spécifiques) pour chaque typologie de professionnels de santé. Un référentiel de compétences permet de décrire les exigences de formation et ses finalités en termes de compétences. Il constitue un vecteur de cohérence et de lisibilité des formations et s'adresse tant aux acteurs de l'enseignement supérieur qu'aux étudiants, aux employeurs et aux partenaires sociaux. Un référentiel de compétences n'a pas vocation à définir des contenus d'enseignement, des volumes

horaires ni des méthodes pédagogiques. En revanche, il sert à définir des objectifs de formation, exprimés en termes de compétences à acquérir tout au long de la formation¹.

Concernant les filières à former, il y a des débats autour de la question de la priorisation. À terme, toutes les filières de santé doivent être formées à la santé environnement. Néanmoins, identifier les filières en contact avec des personnes particulièrement vulnérables et disposant des leviers les plus efficaces répondrait à des enjeux d'opérationnalité afin d'optimiser les ressources et moyens pour déployer la santé environnement.

RECOMMANDATIONS

À court terme

Proposer un enseignement complémentaire dédié à la santé environnement dans un format numérique et court, ciblant la prévention mais aussi la réduction des expositions toxiques qui permettent souvent, une certaine résilience et/ou une meilleure qualité de vie, aux personnes les plus vulnérables. Le MOOC de l'Université Paris Cité « Mieux connaître les liens entre les facteurs environnementaux et les maladies pour mieux les prévenir ! » en est un exemple.

À moyen terme

Elaborer un référentiel de compétences en santé environnement et intégrer cet enseignement dans le corps de la formation afin de proposer des connaissances générales en 1er cycle et des connaissances propres à la spécialité en 2e cycle (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique).

Pour aller plus loin :

- *Le référencement des formations initiales en santé environnement via le répertoire ÎSÉE*
- *Le référentiel de compétences Transition Écologique et Santé Environnementale (TESE) de l'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France (ANEPF)*
- *Le MOOC de l'Université Paris Cité « Mieux connaître les liens entre les facteurs environnementaux et les maladies pour mieux les prévenir ! »*

1. Ministère de l'Enseignement et de la recherche. Les référentiels de compétences des mentions de licence [en ligne]. Disponible : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-referentiels-de-competences-des-mentions-de-licence-45888>

5. DÉVELOPPER LA SANTÉ ENVIRONNEMENT AU SEIN DU SERVICE SANITAIRE POUR LES ÉTUDIANTS EN SANTÉ (SSES)

Enjeux

L'instauration du SSES (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, soins infirmiers et masso-kinésithérapie) s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de santé (SNS) dont le premier axe est de mettre en place une politique de prévention et de promotion de la santé. Lancé en 2018, l'objectif est de familiariser les étudiants en santé aux enjeux de la prévention, sur des thématiques de santé publique, par la réalisation d'actions concrètes auprès de publics identifiés comme prioritaires. Les agences régionales de santé co-président, avec les recteurs d'académie, le comité régional du service sanitaire pour la mise en œuvre et le pilotage.

Le SSES s'organise en trois étapes sur six semaines : la formation théorique et pratique sur la thématique choisie par les étudiants, l'intervention auprès de publics prédéfinis et l'évaluation. En principe, le SSES doit se réaliser en interprofessionnalité, avec des groupes composés d'étudiants des différentes filières en santé. Au cours d'entretiens menés auprès d'étudiants en santé, nous avons pu constater qu'en pratique le SSES reste généralement cloisonné dans chaque filière. Concernant la place de la santé environnement dans le SSES, il n'y a pas d'homogénéisation entre les facultés, certaines, comme l'Université d'Aix-Marseille ou encore l'École de Sage-femme - CHU Bordeaux, ont d'ores et déjà inclus la santé environnement comme thématique proposée dans leur SSES, mais ces établissements sont minoritaires. Par ailleurs, le choix du public à sensibiliser est biaisé. Bien qu'il existe un portail de l'ARS dédié à la publication d'offres d'actions de service sanitaire¹, la plupart des étudiants n'en a pas connaissance, ils se tournent vers leur lycée d'origine ou des structures ayant déjà été sensibilisées. Le dispositif du SSES peut être nettement amélioré et constitue un réel levier pour ancrer la santé environnement tant dans la formation des étudiants que dans la prévention auprès de publics identifiés.

RECOMMANDATIONS

Elaborer une structure ressource commune via un socle de e-learning permettant aux étudiants de se former à la santé environnement avec un forum ouvert pour répondre aux questions.

Donner plus de visibilité auprès des universités, des étudiants, des établissements scolaires, etc., au portail dédié aux offres d'actions sanitaires².

1. Uniquement pour les régions Île-de-France, Bretagne, PACA et Nouvelle-Aquitaine. Agence régionale de santé. Prévenir > Prévention en santé > Le service sanitaire [en ligne]. Disponible : <https://www.ars.sante.fr/le-service-sanitaire-des-etudiants-en-sante>

2. Ministère des Solidarités et de la santé, Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Agence régionale de santé. Le portail d'offres du service sanitaire [en ligne]. Disponible : <https://www.service-sanitaire.fr/>

6. PROPOSER DES FORMATIONS INNOVANTES DANS LES DISPOSITIFS DE FORMATION CONTINUE RECONNUS À L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Enjeux

La formation continue permet aux professionnels de se former en parallèle de leur activité et ainsi pouvoir s'adapter aux évolutions des techniques et des conditions de travail. En France, tous les professionnels de santé (médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes) ainsi que les professionnels paramédicaux (filiales infirmière, aide-soignante, rééducation, médico-technique, métiers de l'appareillage) ont l'obligation de suivre le développement professionnel continu (DPC), quel que soit leur mode d'exercice. Piloté par l'Agence nationale du DPC, ce dispositif de formation professionnelle a pour objectif le maintien et l'actualisation des connaissances et des compétences, l'amélioration des pratiques ainsi que la gestion des risques.

Les professionnels de santé peuvent également monter en compétence grâce à d'autres formations que celles proposées dans le cadre du DPC. Les enjeux majeurs concernant la formation continue sont l'accessibilité et la durée de la formation, le degré d'expertise des sujets abordés, le niveau de qualification ainsi que le caractère opérationnel et reproductible de la formation. Ainsi, pour attirer les professionnels déjà très occupés, le développement de la formation continue doit se réinventer et s'appuyer sur de nouveaux moyens, répondant concrètement aux attentes des professionnels et ainsi constituer une opportunité et non une contrainte.

La question de la priorisation se pose également pour la formation continue. Au-delà des professions ayant le plus d'impact, ce sont les territoires les plus vulnérables sur le plan environnemental, avec des difficultés d'accès à l'information, ou encore les services accueillant des patients atteints de pathologies chroniques ou environnementales, qui pourraient être priorités dans le déploiement de la santé environnement dans la formation continue.

Pour aller plus loin :

- Plateformes de MOOC : FUN, PNS et UNESS
- L'atelier collaboratif Plan Health Faire, porté par l'OMEDIT francilien permet de comprendre l'essentiel des enjeux du développement durable appliqués à la santé en adoptant une approche systémique³.
- Qualiopi, marque de certification de qualité des prestataires de formation (Ministère du Travail, de plein emploi et de l'insertion)

1. La certification Qualiopi atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences (PAC) qui souhaitent accéder à des fonds publics ou mutualisés. Disponible : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/acteurs-cadre-et-qualite-de-la-formation-professionnelle/qualiopi>).

2. Voir la session 3 : S'appuyer sur la recherche interventionnelle en santé publique. Replay <https://www.youtube.com/watch?v=b4CSTE-DKa2Y&t=11441s>

3. Omedit Île-de-France. Plan health faire. [en ligne]. Disponible : <https://www.omedit-idf.fr/plan-health-faire-2/>

RECOMMANDATIONS

Favoriser les enseignements sous la forme de MOOC et de capsules d'e-learning.

Privilégier le format souple et hybride : connaissances théoriques disponibles en ligne et exercice pratique et/ou réponses aux questions en présentiel (dispositif dit de « classe inversée »).

Créer des formations en DPC avec l'AP-HP et les universités (qui ont l'agrément DPC) sur la santé environnement, ouvertes à tous les professionnels de santé, qui pourront satisfaire à leur obligation légale de formation continue.

Créer des formations reconnues par les universités (parcours LMD : licence-master-doctorat) sur la santé environnement, qui puissent être valorisables dans un parcours de promotion professionnelle.

Proposer des formations Qualiopi¹ et formations qualifiantes (reconnues par l'université, crédits ECTS).

S'appuyer sur des dispositifs innovants comme la recherche interventionnelle², les outils de type fresque et atelier (par exemple, l'atelier Plan Health Faire).

Soutenir la formation de pair à pair (P2P) et l'organisation apprenante en santé environnement. Les professionnels en contact avec des publics vulnérables, précaires, jeunes enfants et femmes enceintes sont à former en priorité.

Créer une nouvelle demi-journée dans le DPC dédiée à la santé environnement.

7. INSCRIRE L'OBJECTIF DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DANS D'AUTRES PLANS

Enjeux

Le développement de la formation est indispensable pour outiller les professionnels de santé en santé environnement. C'est l'une des priorités du quatrième plan régional santé environnement (PRSE) francilien ainsi qu'un enjeu stratégique fixé par le plan national santé environnement (PNSE). Afin de favoriser la transdisciplinarité et l'appropriation d'un langage commun, la formation en santé environnement doit être un objectif partagé par les différents plans d'orientation et stratégies.

RECOMMANDATIONS

Fixer l'objectif de développement de la formation en santé environnement dans la stratégie nationale perturbateurs endocriniens, le chantier national des 1 000 premiers jours, la feuille de route interministérielle visant à diminuer l'antibiorésistance, ou encore la stratégie nationale santé ...(liste non exhaustive)

8. ANCRER LA FORMATION DANS UNE DÉMARCHÉ ITÉRATIVE

Enjeux

Au-delà de l'accès et du développement de la formation, il est nécessaire que cette connaissance théorique puisse se concrétiser dans la pratique professionnelle des soignants. À cet effet, la formation doit s'inscrire dans un processus évolutif, prenant en compte les retours d'expérience afin d'améliorer les formations.

RECOMMANDATIONS

Encadrer la formation de manière à l'évaluer et l'actualiser au besoin.

Favoriser et valoriser le suivi et l'accompagnement post-formation des professionnels formés, notamment par des financements adaptés sur le long terme permettant aux organismes / structures formatrices d'assumer cette charge

Editer des grands principes portant aussi bien sur le contenu des formations que sur l'application des formations, afin de permettre une meilleure opérabilité des formations.

Mobiliser le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) et identifier, dans les grilles d'évaluation des établissements, la prise en compte de la santé environnement.

Encourager la mise en réseau des personnes formées.

9. PRÉVOIR DES FINANCEMENTS PÉRENNES

Enjeux

À l'heure actuelle, la majeure partie des financements provient des ARS, via des appels à projet (AAP). Participent également des collectivités territoriales (notamment pour la formation des professionnels de la PMI), l'Assurance maladie et il existe des financements internes des établissements et structures de soins. Cependant, ce sont presque intégralement des financements assurés sur le court terme. Pour pallier cette contrainte, plusieurs leviers de financement sont envisageables.

RECOMMANDATIONS

Intégrer la santé environnement dans les programmes de type Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) entre ARS et établissements de santé ou médico-sociaux.

Prévoir des financements sur trois ans au minimum.

Flécher une enveloppe « formations santé-environnement » dans les structures et les établissements de soin.

Élargir l'assiette des sources de financement : mutuelles, fondations, fonds européens et financements privés (sous certaines conditions) ne sont pas à exclure.

PARTIE 2

AGIR POUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE TRANSVERSALE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENT

Objectif : favoriser la synergie entre les acteurs pour une prévention et une prise en charge clinique et thérapeutique du patient en santé environnement.

CONSTAT GÉNÉRAL

La transversalité est inhérente à la prise en charge des patients pour diminuer leurs expositions aux polluants environnementaux et leur offrir un cadre de vie plus favorable à la santé. Bien qu'il existe une pluralité d'acteurs de la prise en charge clinique et thérapeutique du patient, ils restent isolés et ne fonctionnent encore que trop peu en réseau. L'amélioration de la prise en compte de l'environnement sur la santé des populations passe par la construction d'une prévention et d'un parcours de santé s'appuyant sur la complémentarité des différentes compétences professionnelles mais également sur la promotion de la santé auprès des publics vulnérables.

PROPOSITIONS

1. Créer une organisation régionale d'appui à la gestion de situations d'exposition
2. Valoriser les dynamiques collaboratives et expérimenter des dispositifs de prise en charge innovants
3. Partager les retours d'expériences et échanger sur la reproductibilité des expérimentations
4. Associer santé environnement et santé communautaire
5. Adopter une démarche globale pour sa structure de santé

1. CRÉER UNE ORGANISATION RÉGIONALE D'APPUI À LA GESTION DE SITUATIONS D'EXPOSITION

Enjeux

Face à la documentation croissante des expositions aux polluants environnementaux, de plus en plus de professionnels de santé sont amenés à s'interroger sur la vulnérabilité de leurs patients à l'égard des risques. S'agissant de pathologies pour lesquelles les liens entre expositions et survenance de la maladie sont avérés et connus depuis longtemps, telles que le saturnisme infantile ou encore le mésothéliome, la grande majorité des professionnels de santé concernés connaissent la marche à suivre. Cependant, la préoccupation pour les facteurs de risque environnementaux peut être questionnée dans bien d'autres cas : des troubles de la fertilité, une grossesse, des cancers hormonaux-dépendants, des pathologies respiratoires ou maladies chroniques comme le diabète ou l'obésité, etc. Se pose donc la question d'interlocuteurs vers qui renvoyer les patients en fonction de sa spécialité et son expertise. Aussi, certains acteurs appellent à la création d'une organisation régionale d'appui permettant d'aiguiller les professionnels de santé et les patients vers d'autres professionnels de santé pour toute question relative à l'impact des expositions et l'adaptation du parcours de soin.

RECOMMANDATIONS

Identifier les acteurs, locaux et nationaux, ainsi que les centres de référence de la prise en charge clinique et thérapeutique de la santé environnement.

Construire une dynamique de mise en réseau et de partage de connaissances et de compétences.

2. VALORISER LES DYNAMIQUES COLLABORATIVES ET EXPÉRIMENTER DES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE INNOVANTS

Enjeux

Afin de faciliter le parcours de soin du patient, il convient de favoriser une dynamique collaborative en mettant au service du patient les compétences environnementales de chaque professionnel de santé. Cette transversalité vise à permettre une meilleure qualité de prise en charge et un gain de temps, pour les patients comme pour les soignants. Par ailleurs, ce temps dédié à la collaboration doit être compris dans la rémunération des professionnels de santé.

RECOMMANDATIONS

Construire un parcours de santé harmonisé pour le patient autour des structures d'accueil identifiées pour la prise en charge de la santé environnement.

Renforcer la recherche en soins primaires sur les parcours des patients affectés par des expositions environnementales.

Systématiser la présence de la santé environnement dans les projets de santé des structures de soins coordonnés.

S'appuyer sur les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) pour développer des parcours de santé environnement. Les MSP peuvent percevoir des subventions grâce au statut SISA (Société interprofessionnelle de soins ambulatoires), créé en

2012, précisément pour que les MSP puissent percevoir des financements publics et les répartir entre ses membres¹.

Rémunérer le personnel soignant, y compris sur leur temps d'échange, d'éducation thérapeutique et de communication préventive avec des dispositifs tels que : la Convention de formateurs occasionnels². Dans cet exemple, des formateurs dispensent des cours au titre de la formation continue ou dans des établissements d'enseignements à raison d'un maximum de 30 jours civils par année et par organisme de formation/enseignement, formations réalisées en contrepartie de rémunération.

Utiliser l'article 51 de la Loi de finance de la Sécurité sociale de 2018 donnant la possibilité d'expérimenter, hors du cadre réglementaire, des modes innovants d'organisation et de financement des activités de soin et de prévention. L'évaluation du bénéfice de ces projets expérimentaux est en cours. Ils auront vocation à être étendus à d'autres structures et régions si l'évaluation médico-économique est concluante.

Modéliser des parcours de prise en charge en santé environnement adaptés aux pathologies et aux besoins des patients à l'instar du centre REPROTOXIF (voir ci-dessous Pour aller plus loin).

Pour aller plus loin :

- *Projet ANGELE (Allergies complexes : prise en charge Globale, diététique et environnementale) du Réseau d'Allergologie de Franche-Comté (RAFT, CHU de Besançon) en partenariat avec la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté expérimente deux parcours de prise en charge allergologique (acariens et alimentaire) entre praticiens exerçant l'allergologie et des conseillers médicaux en environnement intérieur (CMEI) et des diététiciens nutritionnistes spécialisés en allergie (DNA). Ces parcours de soins innovants contribuent ainsi au décloisonnement des pratiques. Ils permettent une prise en charge environnementale plus globale, de meilleure qualité par une connaissance optimisée de l'exposition du patient allergique à son environnement et une éducation thérapeutique systématisée et personnalisée. Ces parcours de soins contribuent à améliorer la qualité de vie des patients, tout en les aidant à devenir acteurs de leur sécurisation dans la société. Pour plus d'informations sur le projet ANGELE : <https://www.chu-besancon.fr/le-chu/actualites-du-chu/actualite/projet-angele-une-experimentation-de-parcours-innovants-en-allergologie.html>*
- *Le centre REPROTOXIF offre une expertise en toxicologie clinique, santé environnementale et pathologie professionnelle, orientée vers la prévention des risques pour la reproduction. Leur équipe est disponible pour aider les futurs parents à prévenir les expositions dangereuses, et pour compléter la prise en charge des professionnels de santé de premiers recours³.*

1. Ordre national des pharmaciens. Les sociétés interprofessionnelles de soins ambulatoires (SISA) [en ligne]. Disponible : <https://www.ordre.pharmacien.fr/je-suis/pharmacien/pharmacien/mon-exercice-professionnel/les-fiches-professionnelles/les-societes-interprofessionnelles-de-soins-ambulatoires-sisa>.

2. Urssaf. Les formateurs occasionnels [en ligne]. Disponible : <https://www.urssaf.fr/portail/home/employeur/calculer-les-cotisations/la-base-de-calcul/cas-particuliers--bases-forfaita/les-formateurs-occasionnels.html>

3. Centre Reprotoxif. Prévenons les troubles de la reproduction [en ligne]. Disponible : <https://reprotoxif.fr/professionnels-de-sante/#Reprotoxif>

3. PARTAGER LES RETOURS D'EXPÉRIENCES ET ÉCHANGER SUR LA REPRODUCTIBILITÉ DES EXPÉRIMENTATIONS

Enjeux

Il existe un réel manque à gagner pour les professionnels de santé et le système de santé en ce que bien des projets ne bénéficient que d'une communication trop faible. Ces innovations restent isolées et leurs enseignements ne profitent qu'à leurs porteurs et bénéficiaires directs. Le partage des expériences positives doit dépasser les frontières des services et aller au-delà des établissements qui en sont à l'origine. Par ailleurs, la généralisation des expérimentations concluantes constitue un enjeu en termes de gain de temps et de financement. Les projets novateurs peuvent servir à d'autres professionnels de santé et d'établissements afin de déployer une meilleure prise en charge des patients dans le cadre de la santé environnement.

RECOMMANDATIONS

Évaluer la pertinence thérapeutique et économique des parcours de soin testés.

Si le bilan est positif, discuter des modalités de sa généralisation sur le territoire car il n'existe pas de solution générale applicable partout.

Créer une dynamique de partage entre les structures d'accueil et les établissements sanitaires de la prise en charge environnementale en s'appuyant sur les pôles de communication des structures et des établissements sanitaires.

Relayer les projets auprès de structures « relais » telles que des associations, les ARS, le réseau ÎSÉE, etc.

4. ASSOCIER SANTÉ ENVIRONNEMENT ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Enjeux

Les lieux dédiés à la prévention et la promotion de santé répondent aux enjeux de sensibilisation et d'éducation, avec notamment des programmes éducatifs, des conseils et de l'accompagnement des patients pour changer leur mode de vie. Ils permettent d'aborder la santé de manière pluridisciplinaire et transversale. La santé communautaire permet d'instaurer cette dynamique à l'échelle des territoires. Partie intégrante de la santé publique, la spécificité de la santé communautaire est d'être populationnelle, elle vise à promouvoir et mettre en œuvre une vision globale et de proximité de la santé. Elle est fondée sur plusieurs grands principes. Premièrement, la santé est liée à un ensemble de facteurs (démographiques, géographiques, sociaux, économiques...) qui ne touche pas qu'un individu mais toute une population et ces facteurs sont répartis de manière inégale entre les territoires. Deuxièmement, la médecine, le système de soins et les politiques publiques ont du mal à adopter une approche globale de la santé. Troisièmement, les comportements individuels sont difficiles à transformer et l'implication des citoyens-patients est fondamentale pour parvenir

à un changement. Enfin, il ne s'agit pas de « faire pour », mais « avec » eux¹. En s'appuyant sur un processus démocratique et participatif, la santé communautaire constitue une opportunité de réduire les inégalités sociales de santé.

RECOMMANDATIONS

Créer des lieux dédiés à la prévention et à la promotion de la santé environnement.

Valoriser la santé environnement dans les centres de santé communautaire (CSC) qui assurent des soins de base ainsi que des programmes de promotion de la santé à l'attention des personnes isolées, des familles et des collectivités.

Proposer des ateliers thématiques avec des professionnels de santé formés.

Mobiliser les associations afin d'accroître la prévention et la promotion de la santé environnement.

Pour aller plus loin :

- *La Vie La Santé : une maison de santé publique dédiée à l'éducation thérapeutique du patient rattaché au centre hospitalier de Poitiers. Elle propose des ateliers collectifs créateurs de santé sur l'activité physique adaptée (APA), l'alimentation, la gestion des émotions, l'adaptation des activités quotidiennes, la santé environnement et la santé sexuelle. Deux types d'ateliers sont proposés :*

o des ateliers dans le cadre de l'Éducation thérapeutique du patient (ETP) : dix-huit programmes pour adulte et enfant avec huit infirmières, sur prescription médicale

o des ateliers dits « créateurs de santé » : six thématiques sur la promotion de la santé (dont la santé environnement) avec six professionnels de santé, ouverts à tout public

- *Le Jardin, un centre de santé communautaire et planétaire à Bron : il soigne et accompagne des personnes de toute la ville, notamment issues des quartiers politiques de la ville, des patients atteints de pathologies chroniques et des patients du centre médico-psychologique (CMP).*

1. Planète publique. Pour un débat citoyen sur la santé plus active Rapport d'étude - Juillet 2011. Fiche 5 : La santé communautaire [en ligne]. Disponible : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Etude_Planete_publique_05_Sante_communautaire.pdf

5. ADOPTER UNE DÉMARCHE GLOBALE POUR SA STRUCTURE DE SANTÉ

Enjeux

Comme évoqué précédemment dans la partie 1, les enjeux de développement durable et de transition écologique et de santé environnement se rejoignent en ce qu'ils favorisent un environnement plus sain et donc favorable à une meilleure santé. Pour aller vers une santé durable, les soignants ont besoin de leviers d'actions concrets afin de limiter l'impact de leurs pratiques sur l'environnement et d'intégrer ce dernier comme déterminant majeur de santé.

Pour aller plus loin :

- *Guide du cabinet de santé écoresponsable : Prendre soin de l'environnement pour la santé de chacun, Alice Baras, octobre 2021*

RECOMMANDATIONS

Adapter sa pratique médicale à la protection de la santé et de l'environnement

Conseiller et sensibiliser les patients aux expositions environnementales et aux bons gestes du quotidien

PARTIE 3

S'APPUYER SUR LA RECHERCHE INTERVENTIONNELLE EN SANTÉ PUBLIQUE

Objectif : Améliorer l'intervention en santé publique grâce à l'étude d'expériences issues du terrain notamment menées par les soignants

CONSTAT GÉNÉRAL

Face aux défis posés par la santé environnement, le changement climatique et la transition écologique, des problématiques émergent dans l'exercice des professionnels de santé. Par conséquent, il est nécessaire de donner aux professionnels de santé les moyens d'agir via l'expérimentation, l'évaluation et l'intégration des dispositifs préventifs.

La recherche interventionnelle consiste à associer des chercheurs aux porteurs des actions sur le terrain pour construire ensemble l'intervention la plus pertinente et efficace¹. Elle a pour objectifs de démontrer l'efficacité des interventions, d'analyser les leviers à mobiliser, les mécanismes des interventions, leurs conditions et modalités de mise en œuvre, leur reproductibilité et durabilité. Elle repose sur l'expérimentation et sur la capitalisation des innovations de terrain et, pour cela, fait appel à un large éventail de disciplines, de méthodes et d'outils scientifiques. À visée opérationnelle, la recherche interventionnelle tend à produire des connaissances utiles à l'action et à la décision. Elle est la « science des solutions », pour reprendre l'expression de Louise Potvin (chercheuse à l'Institut de recherche en santé publique à l'Université de Montréal, et professeure au département de médecine sociale et préventive), qu'elle considère en retard par rapport à la « science des problèmes »².

PROPOSITIONS

1. Co-construire les solutions avec l'ensemble des acteurs
2. S'appuyer sur le design thinking
3. Favoriser une dynamique circulaire entre la recherche et la formation
4. Développer la médiation scientifique

1. Santé publique France. Recherche interventionnelle en santé publique : quand chercheurs et acteurs de terrain travaillent ensemble. La Santé en action. 2013; (425).

2. Alla F, Kivits J. La recherche interventionnelle en santé publique : partenariat chercheurs-acteurs, interdisciplinarité et rôle social. Santé publique. 2015 ;27 :303-304

1. CO-CONSTRUIRE LES SOLUTIONS AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS

Enjeux

Qu'ils soient soignants, universitaires, managers ou autre, les acteurs ont une compréhension pratique des enjeux ainsi qu'une expertise spécialisée dans leur domaine. S'appuyer sur leurs compétences, souvent complémentaires, permet d'élaborer des solutions transversales, adaptées et innovantes. Au-delà du gain en efficacité, la co-construction mêlant l'ensemble des acteurs contribue à renforcer la responsabilité et la transparence des décisions prises. Par ailleurs, adopter une approche ascendante, pour identifier les besoins des professionnels ainsi que ceux des patients, permet de faire émerger des solutions. Les acteurs de terrain ayant une vision pragmatique des problématiques, une telle démarche permet de mieux comprendre les enjeux locaux, les déterminants de santé, les pratiques et les ressources individuelles ainsi que les barrières et les défis spécifiques auxquels chacun est confronté. Forte d'une meilleure connaissance des expositions environnementales et des leviers à disposition, l'action de promotion, basée sur une approche ascendante, contribue à renforcer sa pertinence et son efficacité.

RECOMMANDATIONS

Enquêter auprès des acteurs de terrain pour :

- Identifier les besoins des patients et/ou des professionnels de santé ;
- Identifier des leviers d'action concrets, tant pour les patients que pour le personnel soignant ;
- Identifier les canaux de communication/sensibilisation les plus adéquates pour former à la santé environnement.

Encourager les approches participatives.

Associer des patients partenaires pour la création de dispositifs de promotion de la santé.

Capitaliser sur les informations et les expériences de chacun et les intégrer aux solutions pour adopter une approche globale.

Favoriser une proximité entre l'action et la décision.

Evaluer l'efficacité des interventions à visée opérationnelle.

Pour aller plus loin :

- Recherche-action au service de pneumologie de l'Hôpital Tenon de l'AP-HP visant à qualifier les connaissances des patients en matière de qualité de l'air intérieur pour adapter les stratégies de sensibilisation et de communication préventive.

- Programme d'intra-prenariat de l'AP-HP en collaboration avec L'Institut des défis, institut co-fondé par l'Université Paris Cité et le Learning Planet Institute, développant un programme créatif pour accompagner les soignants dans le développement d'un environnement plus sain pour les patients et les soignants.

- Institut citoyen de prévention et de recherche en santé environnement, créé à Nantes en 2023 : structure au statut associatif, composé d'un conseil scientifique et d'un collectif de citoyens Stop aux cancers de nos enfants, pour comprendre les causes sanitaires à l'origine de cancers pédiatriques dans la région

Retrouvez d'autres exemples dans la session 3 du colloque. Replay disponible sur le site du réseau Îsée : <https://www.youtube.com/watch?v=b4CSTEDKa2Y&t=11441s>

2. S'APPUYER SUR LE DESIGN THINKING

Enjeux

Le design thinking est une approche développée à Stanford dans les années 1980 qui a pour but d'élaborer une démarche pour répondre à un problème ou à un projet d'innovation. Cette manière de réfléchir et d'innover s'appuie principalement sur le retour des utilisateurs. Cette méthodologie se fonde sur l'intelligence collective en faisant travailler de concert différents professionnels, à travers l'observation, l'immersion et les échanges. La méthode du design thinking permet l'acquisition de nouvelles compétences, le développement de la confiance en soi et du sentiment d'efficacité personnelle ainsi que la cohésion d'équipe et la résilience.

RECOMMANDATIONS

Prototyper une solution d'amélioration pour un environnement plus sain, pour les soignants et leurs patients : changement de pratiques, communication préventive, formation/information entre pairs :

- Phase 1 : recueil des demandes d'accompagnement ;
- Phase 2 : prototype consolidé présenté à l'issue de l'accompagnement en présentiel ;
- Phase 3 : évaluation selon des critères co-construits avec les porteurs de projets, auprès des publics cibles (collègues soignants et/ou patients) ;
- Phase 4 : modélisation et dissémination dans d'autres services aboutissant à la création d'une organisation apprenante en santé environnement.

S'appuyer sur les quatre indicateurs spécifiques aux projets d'innovation sociale par le design en santé¹:

- Méthodologie créative : méthodes visuelles sur lesquelles s'appuient les designers pour faire participer les usagers ;
- Rôle de médiation du designer : facilitateur de prise de parole et traducteur des expériences des usagers ;
- Spécificités des livrables et leurs différentes itérations : co-conception / prototypage / expérimentation afin d'intégrer pleinement les acteurs de ces dispositifs au plus tôt du processus de conception ;
- Finalités de projet et la valeur sociale des livrables : proposer des nouvelles formes d'organisation et de collaboration entre patients, professionnels et institutions de santé.

Créer des bulles d'expérimentation afin de développer des dispositifs de manière contrôlée, dans un environnement délimité, permettant de réduire les biais, de collecter des données et de percevoir les faiblesses ainsi que les perspectives d'amélioration de l'idée testée.

Évaluer les dispositifs testés à l'aide de grilles d'impact, d'indicateurs de réception, de satisfaction, d'appropriation des messages de prévention, etc.

¹ Catoir-Brisson MJ, Boyer M, L'innovation sociale par le design en santé. Paris : Presses universitaires de France, 2017

3. FAVORISER UNE DYNAMIQUE CIRCULAIRE ENTRE LA RECHERCHE ET LA FORMATION

Enjeux

L'enjeu est de créer une interaction dynamique entre recherche et formation, aussi bien initiale que continue, afin de renforcer les compétences des professionnels de santé tout en contribuant à l'avancement de la recherche en santé. En effet, la recherche transfère des connaissances, des nouvelles pratiques et des outils à la formation, tandis que cette dernière permet d'identifier des questionnements pour la recherche.

RECOMMANDATIONS

S'appuyer sur le service sanitaire des étudiants en santé (cf. partie 1).

S'appuyer sur les savoirs expérientiels en modélisant des bonnes pratiques soignantes relatives au champ de la santé environnement pour qu'elles soient appropriables par d'autres services.

Diffuser des résultats de recherche au sein des professionnels de santé.

Pour aller plus loin :

- *Projet à venir à la Vie La Santé (maison de santé du CHU de Poitiers), dirigé par Marion Albouy, avec le CeRCA (centre de recherche sur la cognition et l'apprentissage) : le projet STEREOBES propose des ateliers de remédiation de la menace du stéréotype à destination des patients atteints d'obésité morbide tout en étudiant et en développant la notion de psycho-exposome (l'enjeu de la psychologie sociale dans la santé environnement, étant trop souvent occultée)¹.*

4. DÉVELOPPER LA MÉDIATION SCIENTIFIQUE

Enjeux

La médiation scientifique consiste à rendre accessible la science au grand public en facilitant la compréhension des enjeux et des avancées scientifiques. Elle permet notamment de renforcer la confiance du public dans la science et de favoriser l'intérêt pour ces domaines. Aussi, elle participe à la sensibilisation des enjeux de société plus larges en diffusant les connaissances et les savoirs.

RECOMMANDATIONS

Organiser des événements de médiation scientifique sur des enjeux de santé environnement.

Utiliser les médias pour diffuser les résultats de la recherche.

S'appuyer sur des dispositifs de valorisation et de médiation existants tels que « Ma thèse en 180 secondes » ou encore « Sciences en bulle ».

Créer des ressources pédagogiques pour valoriser les résultats de la recherche.

Travailler en partenariat avec des associations, des entreprises ou des collectivités locales pour créer des projets de médiation scientifique.

Pour aller plus loin :

- « Ma thèse en 180 secondes »² et « Sciences en bulle » (bande dessinée publiée lors de la Fête des sciences, portée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation)³.

1. Santé Environnement Nouvelle-Aquitaine. Marion Albouy : l'exposome comme empreinte, la prévention comme révolution [en ligne]. Disponible : <http://www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/autre/marion-albouy-lexposome-comme-empreinte-la-prevention-comme-revolution/>

2. Ma thèse en 80 secondes. [en ligne]. Disponible : <https://mt180.fr/>

3. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Sciences en bulles : réveil climatique ! [en ligne]. Disponible : <https://www.fetedelas-cience.fr/sciences-en-bulles-reveil-climatique>

PARTIE 4

CONSIDÉRER L'ALIMENTATION COMME UN OUTIL DE PROMOTION DE LA SANTÉ HUMAINE ET ANIMALE EN AGISSANT DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE

Objectif : prévenir les expositions et promouvoir une alimentation de qualité en incluant tous les acteurs de la chaîne alimentaire, en particulier les professionnels de la santé humaine et animale : vétérinaires, diététiciens nutritionnistes, allergologues, etc.

CONSTAT GÉNÉRAL

Considérant l'impact de l'alimentation sur la santé, la prise en compte de ce facteur est un enjeu de santé publique. Tant les vétérinaires que les professionnels de la santé humaine ont des leviers d'action à la fois sur la qualité du contenu de nos assiettes, le bien-être animal et la préservation des écosystèmes. Le bien-être est un enjeu crucial à bien des égards notamment vis-à-vis de la pérennité du système d'élevage. Au-delà des attentes croissantes en termes d'éthique et de morale, le bien-être animal est important pour la santé et la production des animaux d'élevage. Il affecte également la qualité des produits alimentaires. Par ailleurs, les professions vétérinaires et agricoles sont soumises à des pressions économiques, des exigences réglementaires qui favorisent le stress et l'anxiété. Le taux de suicide chez les agriculteurs est bien plus élevé que dans le reste de la population. 4,7 % des vétérinaires ont déjà tenté de se suicider, cet indice d'épuisement émotionnel est 1,2 fois supérieur à celui des agriculteurs et 1,5 fois supérieur à celui de l'échantillon de référence de la population générale (rapport Truchot sur la santé mentale des vétérinaires, 2022).

PROPOSITIONS

1. Associer davantage les professions vétérinaires dans la construction et la mise en œuvre des politiques publiques adressant les enjeux de santé humaine
2. Accompagner la transition des systèmes d'élevage
3. Développer la formation autour des enjeux d'alimentation
4. Appliquer et faire évoluer la réglementation vers plus de cohérence et de transparence
5. Agir sur la précarité alimentaire et faire de la population étudiante une priorité

1. ASSOCIER DAVANTAGE LES PROFESSIONS VÉTÉRINAIRES DANS LA CONSTRUCTION ET LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES ADRESSANT LES ENJEUX DE SANTÉ HUMAINE

Enjeux

L'expertise des professions vétérinaires est essentielle dans la surveillance, la prévention et la prise en charge des zoonoses, c'est-à-dire les maladies transmissibles entre l'animal et l'homme. Intégrer les vétérinaires à la construction des politiques publiques de santé humaine permettrait une meilleure prévention et protection de la santé face aux épidémies de zoonoses. Par ailleurs, le rôle des vétérinaires dans la surveillance des produits d'origine animale, destinés à la consommation, intéresse particulièrement les enjeux de sécurité alimentaire et permet d'identifier les risques pour la santé humaine relatifs à la consommation de ces produits. Plus globalement, les vétérinaires peuvent contribuer à la protection de l'environnement en participant à la préservation de la biodiversité ou encore à la gestion des déchets d'origine animale.

RECOMMANDATIONS

Capitaliser sur l'expérience de la médecine vétérinaire dans la délivrance de médicaments à l'unité.

Intégrer les vétérinaires et les écologues dans la gouvernance des Plans régionaux santé environnement.

Il existe aujourd'hui les centres opérationnels départementaux (COD) activés par les préfets en cas d'intervention sanitaire d'urgence notamment contre les épizooties majeures. Les services de l'État sont alors rassemblés pour conduire et coordonner les opérations. Constituer une instance de ce type qui n'interviendrait pas uniquement en temps de crise serait très utile pour une meilleure coordination des acteurs de la santé humaine et animale.

2. ACCOMPAGNER LA TRANSITION DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE

Enjeux

Des méthodes d'évaluation transversale et pluridisciplinaire fournissent une vision globale et systémique de la production et permettent de rendre compte des interactions entre les différentes parties, les facteurs environnementaux, sociaux et économiques qui entrent en jeu. En identifiant les impacts à court et à long termes, elles permettent d'en améliorer la durabilité, la rentabilité et la qualité, au regard de l'ensemble des aspects de la production.

RECOMMANDATIONS

Conjuguer les enjeux sanitaires et de bien-être animal, les enjeux environnementaux, territoriaux (proximité avec les éleveurs), économiques, géopolitiques, sociologiques et éthiques.

S'appuyer sur les circuits courts et favoriser l'accès à une alimentation saine et équilibrée pour tous en réponse à l'impératif climatique et le déclin de la biodiversité.

Proposer des méthodes d'évaluation transversale et pluridisciplinaire au service de l'amélioration continue des systèmes de production.

Pour aller plus loin :

- Webinaire « Transition agroécologique au menu », issu de la série *Vivre avec le changement climatique, les territoires s'engagent du réseau ÎSÉE* <https://www.ors-idf.org/isee/nos-activites/evenements/vivre-avec-le-changement-climatique-les-territoires-sengagent-pour-preserver-la-sante/transition-agroecologique-au-menu/>

3. DÉVELOPPER LA FORMATION AUTOUR DES ENJEUX D'ALIMENTATION

Enjeux

L'alimentation joue un rôle fondamental dans la santé et influe sur le microbiote intestinal. Important pour la digestion, l'immunité et la santé globale, le microbiote intestinal peut voir son équilibre perturbé par des expositions environnementales pouvant entraîner des problèmes de santé tels que des troubles gastro-intestinaux, une immunité affaiblie ou une inflammation chronique. L'enjeu est de partager un discours uniforme et fondé scientifiquement. Les personnes atteintes de diabète, d'obésité et ou encore des populations vulnérables comme les enfants allergiques alimentaires, les étudiants en situation de précarité et les femmes enceintes, sont des publics particulièrement à risque qui doivent être accompagnés pour adapter leur alimentation.

RECOMMANDATIONS

Former les professionnels de santé et en particulier les diététiciens-nutritionnistes aux expositions environnementales dans l'alimentation et leurs impacts sur le microbiote intestinal.

S'appuyer sur des diététiciens-nutritionnistes spécialisés en allergie alimentaire (DNA) pour former les agents de la restauration collective pour l'accueil de l'enfant allergique alimentaire.

Modifier l'enseignement agricole sur les enjeux d'une production et d'une alimentation plus végétalisée et moins riche en protéine animale, pour une meilleure santé et pour l'environnement.

Mobiliser différents partenariats pour coconstruire la formation : institutionnels (ARS, CHU, mutuelles), techniques (laboratoires, collectivités, acteurs de la restauration collective, organismes de formation, etc), professionnels de santé (par exemple les associations d'allergologues ...).

Utiliser des dispositifs territoriaux tels que les projets alimentaires territoriaux (PAT) pour développer les formations et les actions en matière d'alimentation.

Développer des ateliers nutrition à l'école et en entreprise en s'appuyant sur la médecine scolaire et la médecine du travail.

Pour aller plus loin :

- Il existe des dispositifs territoriaux sur lesquels s'appuyer comme les contrats locaux de santé (CLS) pour les collectivités territoriales ; les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) pour les professionnels de santé ; les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) pour les établissements sanitaires et médico-sociaux.
- Webinaire « Transition agroécologique au menu », issu de la série Vivre avec le changement climatique, les territoires s'engagent du réseau ÎSÉE <https://www.ors-idf.org/isee/nos-activites/evenements/vivre-avec-le-changement-climatique-les-territoires-sengagent-pour-preserver-la-sante/transition-agroecologique-au-menu/>

4. APPLIQUER ET FAIRE ÉVOLUER LA RÉGLEMENTATION VERS PLUS DE COHÉRENCE ET DE TRANSPARENCE

Enjeux

Il existe en France les lois EGalim¹ dont les ambitions sont de permettre aux agriculteurs d'avoir un revenu digne en répartissant mieux la valeur ; améliorer les conditions sanitaires et environnementales de production ; renforcer le bien-être animal ; favoriser une alimentation saine et durable pour tous ; réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire ; améliorer l'information relative à l'origine des produits alimentaires. Parmi les mesures phares des lois EGalim affectant la restauration collective, il y a l'obligation de proposer 50% de produits durables dont au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique ; la diversification des sources de protéines et l'instauration du menu végétarien, la substitution progressive du plastique ou encore le renforcement de l'information aux usagers. Les lois EGalim sont insuffisamment mises en application, les responsables de la restauration hospitalière invoquant un déficit de ressources financières et humaines, un manque de formation des équipes de restauration ainsi que des blocages dus aux marchés publics². Pourtant, une alimentation de qualité est un déterminant de santé fondamental.

Développer une réglementation cohérente et transparente concernant l'élevage et, plus largement, l'alimentation permettrait d'améliorer l'information du consommateur, en lui offrant une visibilité accrue sur la provenance des produits, leur qualité nutritionnelle, leur impact environnemental ou encore sur le bien-être animal, ceci contribuerait ainsi à des choix plus éclairés et responsables.

RECOMMANDATIONS

Avoir une attention particulière sur le suivi de la qualité des élevages notamment en améliorant l'étiquetage des produits³.

Investir dans la restauration hospitalière en révisant la commande publique et en allouant du temps à du personnel formé.

1. Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire . Alimentation Loi Agriculture et Alimentation Infographie - EGalim 1 : la loi Agriculture et Alimentation. [en ligne]. Disponible : <https://agriculture.gouv.fr/infographie-egalim-1-la-loi-agriculture-et-alimentation>

2. Ademe. La restaurations hospitalière. [en ligne]. Disponible : <https://optigede.ademe.fr/sites/default/files/resultats-enquete-restauration-hospitaliere-loi-egalim.pdf>

3. Selon la réglementation européenne, l'étiquetage obligatoire de la viande bovine doit contenir les informations suivantes : lieu d'origine, lieu d'élevage et d'abattage. Les autres viandes (porc, mouton, chèvre, volaille) doivent préciser le lieu d'origine. <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/etiquetage-des-viandes>

5. AGIR SUR LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ET FAIRE DE LA POPULATION ESTUDIANTINE UNE PRIORITÉ

Enjeux

En 2020, l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) estime que 46 % des étudiants étaient dans l'obligation d'exercer une activité rémunérée en parallèle de leurs études afin de subvenir à leurs besoins¹. La crise sanitaire de la COVID-19 a accentué la précarité des étudiants et leur capacité à se nourrir de façon suffisante, saine et durable. Ainsi, 37 % des étudiants ayant rencontré des difficultés financières déclarent avoir dû se restreindre sur des dépenses de première nécessité et 38 % plus spécifiquement sur les dépenses alimentaires. Une alimentation suffisante et saine est pourtant indispensable pour la santé physique et le développement cognitif des étudiants. Une étude américaine réalisée par une équipe de la Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health, en 2021 démontre que les étudiants en situation de précarité alimentaire ont presque deux fois moins de chances d'obtenir un diplôme niveau licence et encore moins d'obtenir un diplôme de niveau master que les étudiants ayant accès à une alimentation équilibrée de qualité (Tomas, 2021)².

RECOMMANDATIONS

Associer les associations représentantes de professionnels de santé (humaine et vétérinaire) et les associations étudiantes, tels que le RESES³, pour lutter contre la précarité alimentaire étudiante et favoriser l'accès à une alimentation de qualité. Outre la sensibilisation des jeunes, cette collaboration viserait l'identification des besoins spécifiques des étudiants en matière d'alimentation et aurait pour objectif de concevoir des programmes d'aide adaptés pour des produits alimentaires sains et abordables pour les étudiants.

S'appuyer sur les projets alimentaires territoriaux (PAT) pour développer des dispositifs d'aide et de prévention.

Développer des dispositifs d'aide alimentaire reposant sur la prescription d'un professionnel de santé à la manière du sport sur ordonnance ou de l'ordonnance verte de la ville de Strasbourg.

Pour aller plus loin :

- *Ordonnance verte de Strasbourg : ce dispositif ouvert à toutes les femmes enceintes habitant à Strasbourg leur permet de participer à des ateliers de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens sur la grossesse et l'alimentation et de bénéficier d'un panier de légumes hebdomadaire, biologique et local⁴*

1. OVE. Une année seuls ensemble. Enquête sur les effets de la crise sanitaire sur l'année universitaire 2020-2021.

2. Let's food RESES. En 2022, en France, les étudiants ont encore faim. Leçons de résilience et plaidoyer pour un droit à l'alimentation de qualité pour toutes et tous, 2022

3. Association réseau étudiant pour une société écologique et solidaire

4. Strasbourg métropole. Ordonnance verte. [en ligne]. Disponible : <https://www.strasbourg.eu/ordonnance-verte>

PARTIE 5

S'INVESTIR DANS LA SANTÉ ENVIRONNEMENT POUR DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET L'ATTRACTIVITÉ SOIGNANTE

Objectif : faciliter les changements de pratiques professionnelles afin de créer un environnement de travail favorable à la santé des soignants visant à accroître son bien-être.

CONSTAT GÉNÉRAL

L'intégration de la promotion en santé environnement dans le cadre de travail du personnel soignant permet non seulement d'améliorer la qualité de vie au travail (QVT) mais également de redonner du sens et de l'attractivité aux professions de santé et de la petite enfance. La plupart des politiques publiques en matière de prévention et de promotion de santé s'intéresse au rôle de relais du soignant auprès de sa patientèle. Elles adressent peu les problématiques de prévention des expositions professionnelles et personnelles que subissent ces travailleurs, qui sont d'ailleurs majoritairement des femmes jeunes, soignantes en âge de procréer. Face à l'augmentation du taux d'absentéisme, du turn over important, des difficultés de recrutement, il est urgent de se saisir des enjeux de qualité de vie au travail. Il s'agit d'un constat nourri par des retours d'expérience de terrain, tels que l'étude menée par l'association Label Vie¹ ou encore le travail de recherche sur l'opportunité du développement durable pour améliorer l'attractivité du système de soins, des patients et des professionnels².

PROPOSITIONS

1. Développer les projets en santé environnement à l'initiative du personnel soignant dans les établissements sanitaires et médico-sociaux
2. Faire de ces projets des occasions de partage entre soignants et patients et entre professionnels de différents services

1. Label Vie, La démarche Ecolo crèche améliore la qualité de vie au travail et le bien-être des professionnels

2. Fontaine R, Pompee E, Zahradi-Bruneau O. Le développement durable : l'affaire de tous à l'Hôpital, des professionnels aux usagers. 2022

1. DÉVELOPPER LES PROJETS EN SANTÉ ENVIRONNEMENT À L'INITIATIVE DU PERSONNEL SOIGNANT DANS LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX

Enjeux

Les projets en santé environnement, portés par le personnel soignant, constituent une opportunité pour souder les équipes et offrent des co-bénéfices pour leur santé et celle de leurs futurs ou jeunes enfants. Il peut s'agir par exemple d'ateliers de sensibilisation aux expositions périnatales pour les professionnels de santé en âge de procréer. Au-delà de leur mise en place, il est nécessaire d'améliorer la communication interne afin de valoriser les projets de QVT, entre les différents services au sein des établissements, voire dans d'autres établissements pour en faire bénéficier le plus grand nombre.

RECOMMANDATIONS

Favoriser la prise d'initiatives soignantes. Les retours d'expérience montrent que les projets les plus mobilisateurs sont des démarches volontaristes émanant des soignants eux-mêmes.

Améliorer la communication interne à l'établissement pour valoriser les projets mis en place, diffuser les bonnes pratiques et faire profiter des initiatives à l'ensemble du personnel de l'établissement.

S'agissant des cadres et décideurs, être à l'écoute du personnel soignant désireux de s'engager.

Développer la prévention au travail du personnel féminin en âge de procréer.

Confier des missions plus explicites et élargies aux services de médecine du travail en ce qui concerne l'accompagnement à la parentalité, l'information sur l'exposition aux risques, les bonnes pratiques à adopter chez soi en matière d'activité physique ou d'alimentation

Pour aller plus loin :

- *Les jardins d'apaisement pour les soignants de Biodiversanté*
- *Sensibilisation entre pairs ouverte aux professionnelles enceintes de l'AP-HP*
- *Dans le cadre d'un groupe de travail pluridisciplinaire sur la qualité de vie au travail, au sein du GHU AP-HP Centre Université Paris Cité : réalisation d'une enquête auprès des professionnelles enceintes sur leurs besoins afin de leur proposer des activités spécifiques adaptées*

2. FAIRE DE CES PROJETS DES OCCASIONS DE PARTAGE ENTRE SOIGNANTS ET PATIENTS ET ENTRE PROFESSIONNELS DE DIFFÉRENTS SERVICES

Enjeux

En développant la cohésion entre les soignants, ces projets améliorent les pratiques professionnelles et la qualité de vie au travail. Les patients peuvent bénéficier de cette dynamique en apprenant à devenir acteur de leur santé et de leur prise en charge grâce à la santé environnement. Ces échanges entre patients et professionnels de santé peuvent permettre à ces derniers d'intégrer les besoins et le ressenti des patients.

RECOMMANDATIONS

Coconstruire les activités avec les patients et/ou les inviter à en bénéficier.

Élaborer des actions inter-services, inter-établissements et dans le cadre d'exercice pluriprofessionnel tels que les MSP ou en s'appuyant sur des dispositifs territoriaux comme les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

Prévoir des dispositifs incitatifs (appels à projet réguliers, budgets dédiés, primes d'engagement collectifs, mandats institutionnels) pour dégager du temps aux agents du quotidien et porter des projets institutionnels notamment de l'intrapreneuriat.

ANNEXE

NOTIONS

HYGIÉNISME

Courant du XIXe siècle

Véritable « science appliquée de l'amélioration du milieu urbain » à visée hygiéniste, portée notamment par les ingénieurs et les architectes, l'hygiénisme se traduit par une transformation profonde des sociétés urbaines par les équipements dédiés à la salubrité.

Institut Paris Region. Intégrer la santé dans les documents d'urbanisme. Carnet pratique. 2021;(13)

ÉCOLOGIE POLITIQUE DE LA SANTÉ

Fin du XXe siècle

Comment l'autorité, le pouvoir et l'organisation de la société humaine interagissent avec les déterminants environnementaux de la santé.

Senn Nicolas Gaille Marie del Río Carral María Holguera Julia Gonzalez . Santé et environnement : vers une nouvelle approche globale. RMS Editions. 2022

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE / SANTÉ ENVIRONNEMENT

Fin du XXe siècle

La santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures.

Définition OMS. 1994

UNE SEULE SANTÉ OU ONE HEALTH

Moitié et fin du XXe siècle et préminente au début du XXIe siècle

Ce mot d'ordre souligne l'interdépendance de la santé humaine, animale et des écosystèmes.

Fondée sur le constat du passage de nombreux pathogènes entre la faune sauvage, les animaux domestiques et les humains, cette approche vise à mieux comprendre et à prévenir l'émergence et la diffusion de nouvelles maladies infectieuses, principalement zoonotiques, par une collaboration rapprochée entre médecine humaine, médecine vétérinaire et écologie scientifique.

Senn Nicolas Gaille Marie del Río Carral María Holguera Julia Gonzalez . Santé et environnement : vers une nouvelle approche globale. RMS Editions. 2022

ÉCOSANTÉ OU ECOHEALTH

Fin du XXe siècle

L'approche écosystémique de la santé est un domaine d'étude émergent similaire à One Health qui vise à assurer durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Elle se distingue par son approche de recherche-action résolument transdisciplinaire, à travers la participation de toutes les parties prenantes, et son attention particulière portée à la durabilité et à l'équité.

Senn Nicolas Gaille Marie del Río Carral María Holguera Julia Gonzalez . Santé et environnement : vers une nouvelle approche globale. RMS Editions. 2022

SANTÉ PLANÉTAIRE

Début du XXI^e siècle

Franchissant un pas supplémentaire par rapport aux deux approches précédentes, le concept de santé planétaire se situe d'emblée à l'échelle globale pour réaffirmer les liens d'interdépendance entre santé, avenir des civilisations humaines et stabilité des systèmes écologiques de la planète.

C'est un champ transdisciplinaire et un mouvement social axés vers la recherche de solutions et l'analyse des impacts des perturbations humaines et leurs conséquences sur les systèmes naturels de la Terre, sur la santé humaine et toute forme de vie sur Terre.

Senn Nicolas Gaille Marie del Río Carral María Holguera Julia Gonzalez . Santé et environnement : vers une nouvelle approche globale. RMS Editions. 2022

PHA (Planetary Health Alliance)

SANTÉ GLOBALE OU GLOBAL HEALTH

Fin du XX^e siècle

L'approche « Global Health » constitue une véritable prise de conscience de la médecine humaine, souvent capturée par des approches très locales et individualisées, des problématiques globales. Cette approche demeure cependant à la fois « individu-centrée » et « médecine-centrée »

Senn Nicolas Gaille Marie del Río Carral María Holguera Julia Gonzalez . Santé et environnement : vers une nouvelle approche globale. RMS Editions. 2022

SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES

Début du XXI^e siècle

Approche intersectorielle des politiques publiques qui tient compte systématiquement des conséquences sanitaires des décisions, qui recherche des synergies et qui évite les conséquences néfastes pour la santé afin d'améliorer la santé de la population et l'équité en santé.

OMS

PROFESSIONS DE SANTÉ

Les trois catégories de professions de santé selon le Code de santé publique sont les suivantes :

- Les professions médicales : médecins, odontologistes, chirurgiens-dentistes et sages-femmes (art. L4111-1 à L4163-10) ;
- Les professions de la pharmacie et de la physique médicale : pharmaciens d'officine (exerçant en ville) et hospitaliers et physiciens médicaux (art. L4211-1 à L4252-3) ;
- Les professions d'auxiliaires médicaux : aides-soignants, auxiliaires de puériculture, ambulanciers, assistants dentaires, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, manipulateurs d'électroradiologie médicale, techniciens de laboratoire médical, audioprothésistes, opticiens-lunetiers, prothésistes, orthésistes, diététiciens (art. L4311-1 à L4394-4).



ÎSÉE
Réseau Île-de-France
Santé Environnement

Observatoire régional de santé Île-de-France
L'Institut Paris Region
15, rue Falguière 75015 Paris



Plus d'informations
sur le réseau et
ses actualités
www.ors-idf.org/isee/